

### PROTÉGER SA MAISON

Avant de partir en vacances, vous devez prendre les mesures nécessaires pour éviter tout risque de cambriolage, d'incendie ou d'inondation. Si vous ne le faites pas, votre compagnie d'assurances pourrait refuser de vous indemniser.

Voici quelques petits trucs :

- Demandez à un voisin de ramasser votre courrier et de tondre votre pelouse.
- Demandez à un voisin en qui vous avez confiance de vérifier régulièrement votre maison et laissez-lui un numéro où vous rejoindre en cas d'urgence.
- Utilisez des minuteries pour les lampes afin de donner l'impression que votre maison est habitée.
- Installez un éclairage à détecteur de mouvement en avant et en arrière de la maison.
- Ne laissez pas de clé cachée à l'extérieur de la maison. Laissez-la plutôt à un ami ou à un voisin.
- Verrouillez toutes les fenêtres et le garage.
- Gardez les objets de valeur en lieu sûr.
- Fermez l'air climatisé et coupez l'eau afin de diminuer les risques d'inondation.
- Installez un système d'alarme.

### VOYAGER À L'ÉTRANGER

Lorsque vous partez en voyage, il y a des détails assez importants à prévoir pour éviter les surprises.

- **Assurance-voyage** : Si vous allez à l'étranger, assurez-vous d'avoir une assurance-voyage valide. Appelez tout d'abord votre compagnie de carte de crédit, car l'assurance-voyage peut être incluse dans vos frais de base

- **Carte de crédit** : Avertissez votre compagnie de carte de crédit que vous utiliserez votre carte à l'étranger afin qu'une note soit mise à votre dossier. Dans le cas contraire, la banque pourrait bloquer votre carte : c'est un moyen de prévenir la fraude par carte de crédit.
- **Cellulaire** : Si vous prévoyez utiliser votre téléphone en vacances, assurez-vous d'avoir un forfait international et de bien comprendre ce qu'il inclut. Vous éviterez ainsi d'avoir une petite surprise sur votre facture à votre retour de vacances. C'est important, car les compagnies de cellulaires ne voudront pas vous rembourser : c'est votre responsabilité!
- **Documents importants** : Vous devriez toujours avoir en votre possession votre permis de conduire, votre carte d'assurance-maladie, une liste de numéros de téléphone en cas d'urgence (la banque, la compagnie d'assurance, le voisin qui garde votre maison, etc.), une copie de votre carte de crédit (en cas de perte ou de vol) ainsi que vos billets, réservations et itinéraires.
- **Identité** : Vous devez avoir votre passeport en tout temps si vous voyagez à l'extérieur du Canada. C'est la preuve de votre citoyenneté. Si vous n'en avez pas, prévoyez faire votre demande au moins trois mois avant votre départ. N'oubliez pas que pour aller aux États-Unis en voiture, il **FAUT** maintenant un passeport.
- **S'informer** : Avant de partir, informez-vous sur votre destination, la culture, la température. Avez-vous besoin de vaccin ou d'autres médicaments?

Tous les renseignements juridiques contenus dans le présent guide sont offerts à titre d'information générale seulement et ne peuvent en aucun cas remplacer les conseils d'un avocat.

